

LEÇON III

ACCORDS DE TROIS SONS

PARMI les accords de 3 sons, celui qui est formé sur le 1er degré de la gamme est, sans contredit, le plus important, parcequ'il détermine la tonalité et le mode. C'est par cet accord que toute pièce doit généralement commencer et toujours nécessairement se terminer.

Viennent ensuite les accords qui sont placés sur les 5ème et 4ème degrés parce que, semblables au premier, ils ont pour base une des notes génératrices ou constitutives de la gamme.

(Voyez la génération des gammes.)

Aussi nous voyons que chacun de ces accords, a une note extrême en commun avec celles de l'accord premier et que les 3 accords renferment toutes les notes de la gamme.

5ème degré 1er degré 5ème degré
 Fa-La-Do — Do-Mi-Sol — Sol-Si-Ré

A cause de leur importance, ils sont reconnus comme Accords Fondamentaux et plus particulièrement :

Celui du 1er degré, se nomme Accord de Tonique
 Celui du 5ème degré, se nomme Accord de Dominante
 Celui du 4ème degré, se nomme Accord de Sous-Dominante

Les accords de 3 sons placés sur les autres degrés de la gamme, à savoir : sur les 2ième, 3ième, 6ième et 7ème degrés, appartiennent, il est vrai, à la même tonalité, mais comme ils n'ont pas la même importance que les précédents, on les classe comme Accords Secondaires.

Les accords de 3 sons peuvent être classifiés comme suit :

Parfait Majeur appelé Accord de 1ère espèce.
 Parfait Mineur appelé Accord de 2ème espèce.
 Quinte Diminuée appelé Accord de 3ème espèce.
 Quinte Augmentée appelé Accord de 4ème espèce.

Tous les Accords se divisent en deux grandes classes : Consonants et Dissonants.

Ils sont Consonants, lorsqu'ils ne sont formés que d'intervalles consonants.

Ils sont Dissonants, lorsqu'ils contiennent un ou plusieurs intervalles dissonants.

Seuls, les accords de 3 sons peuvent être consonants et parmi ces derniers, les accords Parfaits Majeurs et Parfaits Mineurs seulement sont des Accords Consonants, parce qu'ils remplissent les conditions ci-dessus mentionnées et que sans l'aide d'un autre accord, ils donnent un sens de terminaison.

A cause de leur usage plus fréquent et du fait qu'ils ne contiennent que des intervalles consonants, les accords de 3 sons, majeurs et mineurs, sont considérés Accords Parfaits et sont les seuls accords consonants possibles en harmonie. Il est donc évident que les accords parfaits sont toujours composés de 3 notes mais les accords de 3 notes ne sont pas toujours parfaits, puisque les accords, de Quinte Diminuée et de Quinte Augmentée contiennent une dissonance.